

Le Club des Entreprises de Lyon Part-Dieu soutient l'Anneau des Sciences

Le Club des Entreprises de Lyon Part-Dieu couvre un territoire central de l'agglomération, comptant plus de 2200 entreprises et près de 50 000 emplois, constituant le 1^{er} pôle tertiaire français hors de l'Île de France. Ce territoire promis à de profondes transformations, pour s'adapter aux nécessités économiques de demain et permettre à la métropole lyonnaise de développer son attractivité et de rester dans la compétition des grandes agglomérations européennes.

Le Club des Entreprises de Lyon Part Dieu a été créé en 2012. Les 45 entreprises adhérentes du Club représentent plus de 20 000 emplois.

L'objectif du Club d'entreprises est de participer à l'élaboration du projet de transformation du quartier et de promouvoir le développement économique et l'emploi dans l'agglomération et plus globalement dans l'espace métropolitain de Lyon, sachant le rôle clé que joue la Part-Dieu comme moteur de ce développement.

Pour permettre ce développement les membres du Club considèrent qu'il est indispensable que les conditions de déplacements soient largement améliorées pour éviter une véritable thrombose de l'agglomération. A cette fin deux priorités complémentaires lui apparaissent essentielles :

- Le bouclage du périphérique par l'Anneau des Sciences pour permettre une meilleure accessibilité de l'Ouest lyonnais et sa mise en relation avec les autres secteurs économiques de l'agglomération, pour libérer le centre-ville d'une large part du trafic automobile et pour permettre de favoriser le développement de modes de transport complémentaires de l'automobile de l'Ouest lyonnais vers le centre-ville.
- L'amélioration des transports collectifs d'accès au centre de l'agglomération et notamment la désaturation de la Gare de la Part Dieu, enjeu auquel les adhérents du Club sont particulièrement sensibles

Ces deux conditions doivent permettre de faciliter l'accès au secteur de la Part-Dieu par une offre de transport multimodale moderne et une maîtrise du flux automobile au sein d'un quartier qui a déjà atteint son seuil de saturation en termes de circulation. Dès lors que nombre de nos collaborateurs, partenaires et clients venant de l'agglomération et au-delà disposeront d'alternatives de transport efficaces et rapides, cela ne peut que renforcer l'attractivité de la Part-Dieu, et donc le dynamisme économique de l'agglomération.

Le Club fait d'ailleurs observer qu'aujourd'hui toutes les agglomérations européennes ont adopté ce principe d'une voirie de contournement et de protection des zones centrales et d'un développement d'offres alternatives vers le centre. Elles ont toutes compris que la thrombose était un handicap majeur pour l'emploi et la dynamique économique des agglomérations.

Aussi, considérant l'ensemble des éléments développés précédemment, le Club des Entreprises de Lyon Part-Dieu est favorable au projet de l'Anneau des sciences.